

DÉSIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL - RÉSUMÉ UICN

PARC NATIONAL DE CANAIMA (VENEZUELA)

Résumé CMSC (mars 1994) préparé d'après la désignation d'origine soumise par le gouvernement du Venezuela. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du Bureau et du Comité.

1. SITUATION

Canaima, situé au sud-est du Venezuela touche aux frontières du Guyana et du Brésil dans le nord-ouest du bouclier guyanais.

2. DONNÉES JURIDIQUES

Canaima est parc national depuis 1962 et sa superficie a été doublée en 1975.

3. IDENTIFICATION

Le Parc national de Canaima comprend trois millions d'hectares de biotopes de plaine et de plateaux dans le secteur vénézuélien du bouclier guyanais. Le parc est surtout connu pour ses formations uniques de montagnes tabulaires (*tepuis*). On y trouve de nombreuses cascades, dont le Saut de l'Ange qui est la plus haute du monde avec une chute libre de 1002 mètres. Le degré d'endémisme élevé que l'on trouve au sommet des tepuis a conduit à déterminer le *Pantepui*, entité biogéographique unique. C'est dans le parc que le Caroní prend sa source. Ce fleuve alimente Guri, la plus grande centrale hydro-électrique du pays, source de 60 pour cent de l'énergie du Venezuela. Dans la région de savane du parc vivent les Pemón, population autochtone. Beaucoup d'entre eux sont installés près de trois missions de Capucins dont ils dépendent. Une grande route venant de Ciudad Bolívar longe la limite orientale du parc, coupant le coin sud-est et procurant un accès aisé aux touristes. Il n'y a pas d'autre route pavée dans le parc dont la partie occidentale n'est accessible que par air.

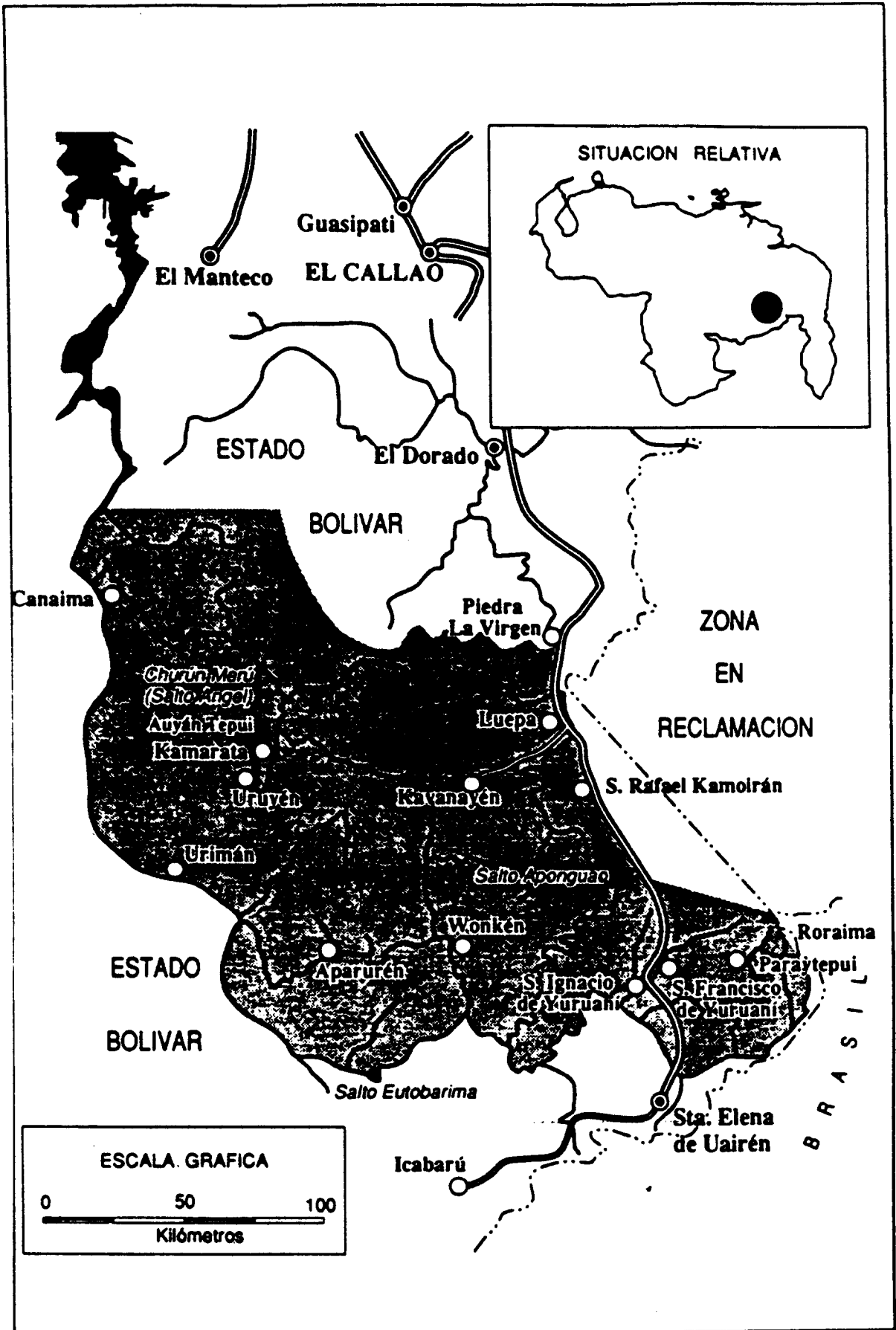
4. ETAT DE PRÉSERVATION/CONSERVATION

Il n'y a pas longtemps, le parc n'était accessible que par une piste ou par voie aérienne de sorte que les pressions du tourisme étaient concentrées dans un site de Canaima prévu à cet effet. Le revêtement de la route, en 1992, a entraîné des pressions localisées du tourisme. Les principaux problèmes de gestion viennent de la contamination et de l'envasement des cours d'eau causés par les activités minières qui ont lieu à l'extérieur du parc, de la propagation de la savane en raison d'un brûlage excessif et de l'expansion des villages et services au tourisme, le long de la nouvelle route qui traverse le secteur oriental. Seule la portion du parc où se trouvent les tepuis est encore dans un état relativement naturel. Le gouvernement s'inquiète de la conservation future du site en raison du manque de ressources financières et humaines. Il n'y a qu'un seul employé pour le secteur occidental, un pour la partie orientale et 13 gardiens. L'Autorité nationale de l'hydro-électricité (EDELCA) joue un rôle important dans la gestion du parc.

5. RAISONS JUSTIFIANT L'INSCRIPTION A LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour justifier la désignation du site pour la Liste du patrimoine mondial, le gouvernement du Venezuela donne les raisons suivantes:

- (i) **Exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de l'évolution de la Terre.** On trouve, dans le parc, trois différentes surfaces d'érosion. Les roches les plus anciennes datent du Précambrien. Elles ont environ 1 milliard 700 millions d'années et sont parmi les roches les plus anciennes de la planète. Elles sont recouvertes par des formations plus récentes façonnées en montagnes par 500 millions d'années d'érosion. La géologie prouve que l'Amérique du Sud et l'Afrique formaient autrefois partie d'un seul et même continent.
- (ii) **Exemples éminemment représentatifs d'importants processus géologiques en cours et de l'évolution biologique.** Le paysage des *tepuis* subit le même type d'évolution géologique depuis 600 millions d'années. L'évolution biologique en cours est démontrée par la faculté d'adaptation des taxons endémiques aux sols très pauvres que l'on trouve au sommet des tepuis et par les processus d'expansion de la savane au détriment des forêts. Le parc illustre l'interaction entre les Pemón autochtones et leur environnement tant par le fait que les Pemón utilisent largement les ressources naturelles du parc que par la manière dont le paysage et la végétation ont été façonnés par les Pemón.
- (iii) **Contient des phénomènes, formations ou particularités naturels uniques, rares ou éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle.** Les tepuis sont une formation naturelle unique de beauté exceptionnelle et le parc contient la Chute de l'Ange, chute d'eau la plus haute du monde.
- (iv) **Habitats naturels les plus importants et les plus représentatifs où survivent des espèces de plantes et d'animaux menacées.** Le parc protège un certain nombre d'espèces menacées au plan international, notamment des communautés florales qui se trouvent au sommet des tepuis.



DÉSIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - EVALUATION TECHNIQUE UICN

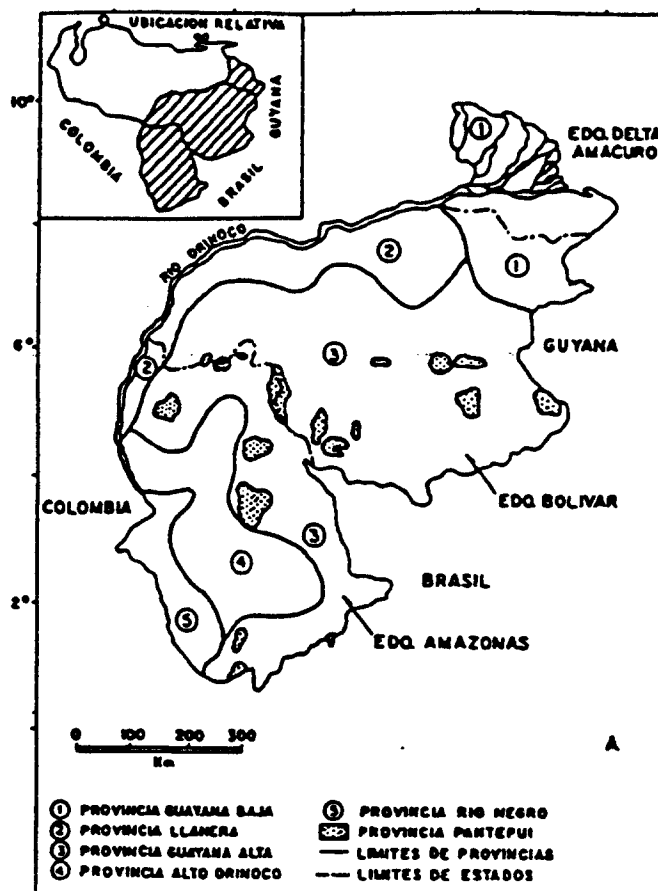
PARC NATIONAL DE CANAIMA (VENEZUELA)

1. DOCUMENTATION

- i) Fiches de données UICN/CMSC (12 références)
- ii) Littérature consultée: Ochoa J. et.al. 1993. Inventario Estado Comunitario de los Mamíferos del Canaima. Ecologica.44 (avec 56 références); George, U. 1989. Venezuela's Islands in Time. National Geographic, Mai; Blanco C.R. et Galbadon. 1992. The Evolution of Protected Area Systems. PARKS. Jan.;
- iii) Consultations: 4 examinateurs indépendants, fonctionnaires de IMPARQUES, Institut botanique.
- iv) Visite du site: février 1994. Jim Thorsell.

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES

Canaima est une des six aires protégées que l'on trouve dans la province biogéographique de Campos Limpos. Ensemble, elles couvrent 109 millions d'hectares, soit 52 pour cent de toute la province. Elles comprennent plusieurs autres parcs importants du Venezuela et du Brésil tel que le Parc national transfrontière Neblina. Canaima (3 millions d'hectares) est le deuxième plus grand des 39 parcs nationaux du Venezuela. A l'intérieur, on trouve le principal groupe du «système pantepui», entité biogéographique nouvellement reconnue qui se compose de mesas gréseuses anciennes, éparpillées à travers le bouclier guyanais. La carte ci-après présente l'emplacement approximatif de 14 des principaux groupes de tepuis, au sud et à l'est de l'Orénoque.



Canaima a de nombreuses affinités géologiques avec l'Afrique de l'Ouest qui reflètent le lien ancien qui unissait l'Amérique du Sud et l'Afrique à travers le Gondwana. Les falaises et structures semblables aux mesas que l'on rencontre au Sahara occidental sont formées de grès, à l'image du tepui de Roraima. Dans leur structure, les tepuis présentent des ressemblances avec Monument Valley, en Arizona où l'on trouve des plateaux et types de roches semblables. Toutefois, les tepuis de Canaima sont plus spectaculaires par leur relief, leurs cascades, leurs pentes couvertes de forêt tropicale et leur flore endémique.

A l'intérieur de Canaima, les principaux groupes de tepuis (Auyuan, Venamo, Chimantá et Roraima) sont certainement quatre des plus exceptionnels groupes du Venezuela, Chimantá étant l'un des plus divers. Il y a d'autres tepuis importants en dehors de Canaima qui sont également protégés et font partie du système pantepui. Juxtant le parc, se trouve le groupe Yurani/Kukenan/Ila, considéré comme faisant partie du groupe Roraima. Les autres parcs importants pour les tepuis sont Duida Marahuaca, Jawa, Sarisariñama et la Serrania de la Neblina. Néanmoins, Canaima est le plus grand, le plus divers et le plus naturel.

3. INTÉGRITÉ

Grâce à sa vaste superficie (3 millions d'hectares), son isolement et les difficultés d'accès à la majeure partie des terres du parc (il n'y a pas de routes), Canaima n'a pas subi de modifications graves. Son importance, en tant que bassin versant, est telle que la Commission nationale d'hydro-électricité (EDELCA) dispose d'un budget annuel de 2 millions de dollars, uniquement pour protéger le parc contre le feu. En bordure du parc, trois petites enclaves étaient exploitées pour l'or et les diamants avant que le parc ne soit protégé, en 1962, et ces mines ont laissé des traces. En amont, les activités minières qui ont lieu près de Icabarú produisent une grande quantité de sédiments qui se déversent dans le Caroní. Dans les années 80, une menace grave s'est présentée avec le projet de construction d'un barrage hydro-électrique sur le Caroní, aux chutes d'Eutobarima. Ce projet qui, heureusement, a été abandonné, aurait entraîné l'ennoyage d'une vaste partie de la région et la mise en place de lignes de transmission à travers le parc.

Le tourisme a eu des impacts localisés, notamment au principal village hôtel de Canaima. La nouvelle route qui traverse la bordure est du parc a également ouvert cette zone et de nombreux nouveaux édifices ont surgi. Dans bien des régions accessibles, les collectionneurs ont cueilli les orchidées et la chasse est répandue aux confins inférieurs du parc. Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait qu'un gardien résidant pour tout le parc de sorte que l'application des règlements laissait à désirer. Bien qu'il n'y ait toujours qu'un seul gardien pour le secteur occidental, 13 gardiens ont récemment été engagés pour le secteur oriental, en partie avec l'aide de Nature Conservancy. Le budget annuel, en 1993, pour le fonctionnement, l'entretien et les salaires ne s'élevait cependant qu'à 10,000 dollars, somme insuffisante, surtout si l'on considère le revenu annuel des concessions qui atteint 100 000 dollars. Une nouvelle «Fondation Canaima» fournit une assistance mais le parc manque de personnel et de moyens financiers. Un plan d'aménagement a été rédigé en 1991 pour le secteur oriental, afin de résoudre les problèmes susmentionnés, et un autre plan est en préparation pour le secteur occidental.

Un des principaux facteurs entrant en compte du point de vue de l'intégrité naturelle de Canaima est la présence de résidents Pemón. Au total, 10,000 Pemón vivent dans le parc, essentiellement dans le secteur est et presque tous dans la zone de savane herbeuse du parc. Certains ont encore un mode de vie traditionnel (agriculture sur brûlis, chasse, cueillette) mais la plupart se sédentarisent, travaillent pour les missions de Capucins ou encore ouvrent de petits commerces tournés vers le tourisme. Le processus d'évangélisation a profondément modifié la culture des Pemón depuis 20 ans et les changements ont été accélérés par l'adduction d'eau potable, l'électricité, les écoles et les dispensaires. Rares sont les Pemón, par exemple, qui se servent encore des plantes médicinales et certains conduisent maintenant les touristes vers d'anciens sites sacrés des tepuis, autrefois inaccessibles.

Traditionnellement, les Pemón brûlent aussi les herbages (une étude révèle trente raisons pour lesquelles les herbages brûlent). En 1992, on a répertorié 11 000 incendies volontaires avec, notamment, pour conséquence le recul de la forêt et des zones de buissons dans le parc. Mais 60 pour cent du parc n'ont pas été affectés par ces pratiques et sont couverts de forêt dense et de végétation typique des tepuis. Ces régions sont considérées comme sacrées, ont peu de valeur pour l'agriculture et sont donc restées essentiellement intactes.

4. AUTRES COMMENTAIRES

Comme nous l'avons dit plus haut, la portion de savane du parc est occupée par 10 000 résidents autochtones. On y trouve aussi trois missions de capucins ainsi que les villages de San Ignacio et San Francisco de Yuruani. Ces populations n'ont pas été averties de la désignation du parc pour la Liste du patrimoine mondial. L'UICN estime que, par principe, le Comité devrait être informé de l'opinion des personnes qui résident dans un site désigné. C'est tout particulièrement important dans le cas de Canaima car une partie des raisons justifiant la valeur universelle du site se fonde sur l'interaction entre la population locale et le parc.

Il existe un autre problème qui est celui du partage du célèbre tepui de Roraima avec le Brésil et le Guyana (dans ce dernier cas, il y a conflit territorial entre le Venezuela et le Guyana). La portion brésilienne, bien qu'incluse dans un parc national, a été malheureusement envahie par des chercheurs d'or. Elle est le théâtre d'une destruction à grande échelle. On estime que la portion qui appartient au Guyana a des caractéristiques naturelles intéressantes mais un projet de protection transfrontière ne semble pas encore réalisable. Toutefois, les 55 pour cent de Roraima se trouvant dans le parc de Canaima, la protection du massif principal est, à ce jour, à mettre au crédit du Venezuela.

5. EVALUATION

Il ne fait aucun doute que la portion du Parc national de Canaima dominée par les tepuis (environ 65 pour cent de ses 3 millions d'hectares) satisfait aux quatre critères naturels du patrimoine mondial. Les tepuis ne sont pas seulement un milieu biologique unique, ils ont une histoire importante à raconter à propos de l'évolution de la terre. De plus, les falaises escarpées et les cascades des tepuis offrent un paysage spécialement spectaculaire et leur état naturel est pratiquement intact.

Toutefois, le reste de Canaima (env. un million d'hectares) a été profondément modifié par l'activité humaine. Dans cette zone de savane il reste quelques caractéristiques naturelles importantes (par ex. la forêt de brouillard de la Sierra Lewa, certains habitats ripicoles et des marécages à palmiers Moriche). Mais l'intérêt de ces herbages de basse et moyenne élévation de Canaima réside dans le fait qu'ils forment l'avant-scène des tepuis et le contexte dans lequel le système des tepuis existe. Toutefois, la Sabana a été transformée et son paysage est dominé par l'homme ce qui constitue un contraste frappant avec le système des tepuis où l'on trouve les véritables valeurs d'importance universelle.

Habituellement, les évaluations techniques de l'UICN ne «divisent» pas une désignation présentée comme un parc national complet. Néanmoins, dans le cas présent, le parc est si vaste et les conditions et valeurs des deux portions sont si différentes qu'il convient de procéder à une telle division. En outre, le fait qu'il existe d'autres tepuis protégés, dont plusieurs ne sont pas inclus dans la désignation, indique que les limites du parc national ne correspondent pas à des limites englobant des valeurs de patrimoine mondial. En essayant de concilier les deux, on pourrait définir un site nettement amélioré et l'on exclurait la vaste région de la Sabana à laquelle conviendrait mieux une désignation dans le cadre du Programme de réserves de la biosphère de l'UNESCO.

6. RECOMMANDATIONS

Le Bureau avait le choix entre trois options à recommander au Comité. Il a choisi de demander aux autorités vénézuéliennes de réviser la désignation pour n'inclure que les tepuis et leurs pentes inférieures environnantes. Dans un deuxième temps, les tepuis protégés du voisinage et même plusieurs tepuis isolés, à l'ouest de Canaima, pourraient s'ajouter à la désignation qui serait alors identifiée comme le système pantepui du Venezuela et, éventuellement, du Brésil.

En choisissant cette option et en référant la désignation aux autorités vénézuéliennes, le Bureau a souligné les valeurs naturelles exceptionnelles du système pantepui et donné une réponse très positive au gouvernement du Venezuela, encourageant la révision de la désignation. Le 1^{er} octobre, le Venezuela a informé le Centre du patrimoine mondial qu'il ne souhaitait pas réviser la désignation pour l'instant. L'UICN suggère donc au Comité de différer sa décision concernant Canaima.

Le Bureau a également contacté les autorités du Brésil afin d'exprimer sa préoccupation devant l'occupation et l'exploitation illicite dans le Parc national contigu de Monte Roraima et de les encourager à prendre des mesures pour mettre un terme aux incursions. Aucune réponse n'est encore parvenue.

